

ACTUALITES

SEPTEMBRE 2018 - N°82

LES DERNIERES ACTIONS

Situation des migrants en attente d'hébergement dans le 13^{ème} :

Les migrants hébergés en juin dans ce gymnase ont été dispersés à la mi-juin vers d'autres structures, entre autres le gymnase Poliveau dans le 5^{ème}. Certains migrants se sont installés dans le square Robert Bajac (Porte d'Italie), proche. Mais en août le square était vide de migrants ...

Le collectif Immigration-asile du 13^{ème} suit la situation.

Une antenne de l'Office français de l'immigration et de l'intégration a été installée récemment rue de Patay

Le collectif de sans papiers "Les Baras" a été expulsé du squat qu'ils occupaient aux Lilas le 20 août 2018.

Gérard Faÿ militant très actif de notre section s'est rendu sur place.

Ce soir-là, sortant du métro Galliéni, j'avais cherché et fini par découvrir le long d'une petite voie secondaire sous le grand échangeur autoroutier de la Porte de Bagnolet, deux alignements de sacs de voyage, gardés par 3 ou 4 Africains. On s'est rendu ensemble sur l'esplanade de la mairie de Bagnolet. Dans un angle, un groupe chantait, dansait et conversait avec une trentaine de soutiens. Sur une palissade, derrière la "cantine", 5 affiches format A3 racontaient l'histoire de ce collectif BARAS (prononcer Bara, le s n'étant que la marque du pluriel) dont le nom reprend celui de l'immeuble qu'ils occupaient à Montreuil en 2012. Ils étaient à l'époque 150, venus de différents pays d'Afrique occidentale ou centrale, ayant travaillé plusieurs années en Libye, ayant fui ce pays après le renversement de Kadhafi. Pendant l'été 2017, ils avaient trouvé refuge dans l'ex boulangerie des Lilas mais le propriétaire des lieux avait immédiatement intenté une action en justice pour obtenir l'évacuation. Celle-ci étant intervenue le 20 août dernier, ils ont posé leurs sacs sous l'échangeur.

Vers 20 heures, retour sous l'échangeur. Epuisés, les Africains s'asseyaient tristement sur les deux trottoirs qui se font face. Encore quelques chants accompagnés de djembés. Une militante portant un badge LDH alterne chants et conversation avec les migrants, expliquant que ceux qui sont là depuis 2012 travaillent au noir (bâtiment, nettoyage, restauration, gardiennage, etc.) ; ils doivent rassembler et photocopier toutes leurs attestations de travail

pour préparer leur dossier de régularisation. J'ai quitté le rassemblement un peu plus tard me demandant comment ces hommes allaient pouvoir s'allonger et sommeiller quelques heures...

Le 31 août 2018 donc, ils ont manifesté devant la mairie de Bagnolet

Samedi matin, j'ai appris par une vidéo (<https://www.dailymotion.com/video/x6sxpmv>) qu'Alexis Corbière, député France Insoumise du 93, qui s'était rendu le 31 août avec une délégation des "Baras" à la mairie de Bagnolet, était intervenu pour protester contre la situation abominable du collectif et réclamer aux autorités qu'elles honorent leur devoir d'héberger *toute personne sans abri qui se trouve en situation de détresse médicale, psychique et sociale*. Le maire de Bagnolet aurait continué d'affirmer qu'il ne disposait d'aucun local pour accueillir les 80 migrants et se serait simplement engagé à installer des robinets d'eau et un urinoir. En réunion au sujet de la rentrée scolaire le samedi 1^{er} septembre il aurait également demandé au préfet d'appliquer des critères de régularisation moins discriminants. Soutien, mobilisation, solidarité à poursuivre en relation avec les Baras et le COPAF.

Stop à la loi ELAN !

Toujours ce samedi 1^{er} septembre j'ai participé à la manifestation appelée par Droit Au Logement pour protester contre la loi ELAN qui arrive en discussion dès ce mois. Sur la

petite place du métro Saint-Jacques, nous avons retrouvé quelque 300 militants de diverses organisations, en particulier de l'intercollectif parisien et plusieurs groupes d'Africains (CSP 75 et autres). Jean Baptiste Eyraud (Babar) a précisément expliqué que deux commissions mixtes paritaires allaient se réunir les 12 et 18 septembre et que la loi pourrait arriver en discussion dès le 25. "C'est une loi pourrie" qui va permettre, entre autres, d'expulser tous les habitants en situation illégale pour faire le jeu des spéculateurs. Il est urgent d'exercer le maximum de pression sur les parlementaires et sur le gouvernement pour qu'ils renoncent aux pires dispositions de cette loi. On s'est dirigés vers la prison de la Santé pour une mise en scène signifiant que tous les squatteurs seraient désormais sanctionnés de lourdes peines : Babar et quelques autres montraient leurs poignets entravés. Des pancartes rappelaient la formule de l'abbé Pierre devant un immeuble de la rue du Dragon en 1994 : "Nous décidons, au nom de la loi de nécessité, de

"l'occupation de ce lieu" : aujourd'hui, il écoperait d'un mois de prison et de 1500 euros d'amende.

Bien encadrée par les militants du DAL en gilet jaune, la manifestation est passée devant l'hôpital du Val de Grâce, à moitié vide aujourd'hui... On a beaucoup marché en criant "Un toit, c'est un droit", "Réquisition des logements vides", "Des souris, des cafards, y en a marre !" et quelques autres slogans de la même veine. Dernières prises de parole entre le Luxembourg et l'Odéon, tout près du Sénat.

LAISSEZ-NOUS ETUDIER !

Plaidoyer de rentrée des classes des mineurs oubliés.

Les jeunes mineurs isolés étrangers dont la minorité n'a pas été reconnue se voient refuser d'aller passer les tests du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage).

Afin d'alerter sur le sujet la Timmy et Paris d'Exil (*) ont décidé d'organiser une manifestation à la rentrée de septembre. Les deux associations ont sollicité le soutien du Réseau Education Sans Frontières de Paris . Pendant tout l'été la préparation de la manifestation a été impeccable du fait de l'addition de compétences, et le résultat a été à la hauteur des attentes.



Une « classe en extérieur » s'est déroulée le vendredi 7 septembre devant le lycée Voltaire. Les jeunes étaient nombreux, les militants très présents, et l'évènement a été bien relayé par la presse.

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/08/30082018Article63671214211113666.aspx>
<https://www.facebook.com/Scolarisation-des-mineurs-isol%C3%A9s-681210595576777/>
https://www.facebook.com/681210595576777/videos/2037631233214149/UzpfSTEwNjAzMjE0ODg6MTAyMTQ5MjAyOTM4NTUwOTI/?notif_id=1536408050844397¬if_t=story_reshare
http://www.liberation.fr/france/2018/09/07/a-paris-des-associations-revendiquent-le-droit-a-la-scolarisation-pour-tous-les-jeunes-migrants_1677011
http://www.liberation.fr/france/2018/09/07/migrants-a-paris-sans-scolarisation-qu-est-ce-que-ca-veut-dire-l-integration_1677224
<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-une-rentree-scolaire-dans-la-rue-pour-les-mineurs-etrangers-07-09-2018-7880211.php>
<https://www.fcpe75.org/la-rentree-des-classes-des-mineurs-oublies-mobilisation-le-7-septembre-2018/>

Le rectorat a réagi dans la mauvaise humeur, ce qui n'est pas mauvais signe. Une entrevue est envisagée prochainement.

Des militants de la LDH du 11^{ème}, du 13^{ème} du 18^{ème} étaient présents. Sollicitée, la Fédération

de Paris n'a pas pu ... ou pas voulu prendre position. Y aurait-il un fossé entre les militants de terrain et les instances dirigeantes ? Pourvu que des adhérents ne s'y cassent pas la figure ... La base continue de s'habituer à se passer du soutien de la LDH ...



La TIMMY est née en 2015 au sein du CPSE (Collectif Parisien de Soutien aux Exilés). L'équipe s'occupe spécifiquement des mineurs isolés étrangers en collaboration avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels.

<https://www.facebook.com/groups/TIMMY75/>

Paris d'exil

Né également au sein du CPSE , Paris d'exil s'est constitué en association en 2016

<https://www.parisdexil.org/mineurs>

Présence de notre section sur les Forums des associations du 5^{ème} et du 13^{ème}

samedi 8 septembre



Nous commençons à manquer de présence militante pour tenir les stands. Or, la présence sur un stand, dans les forums des associations est **irremplaçable**, en termes de visibilité dans l'espace public, mais aussi pour se faire, sinon des adhérents (et ça arrive !) du moins des soutiens à nos idées. Le tractage est différent : sur un stand, on peut montrer la diversité de nos actions, prendre le temps de discuter et donner des renseignements.

Réunion organisée par le COPAF avec les résidents des foyers du 13^{ème}.

CR de Dominique Blanchard du Collectif immigration-Asile 5/13

Rappel : ces foyers ont été transformés en résidences sociales et n'accueillent donc plus exclusivement des migrants, d'où quelques difficultés d'adaptation pour ceux-ci.

La réunion avait pour objet la présentation de l'association AUFRSF (Association de l'Union des Foyers Résidences Sociales de France). Avec pour but de représenter les Comités de résidents des foyers face aux gestionnaires (COALLIA et ADOMA pour le 13ème Arrondissement) et aux pouvoirs publics (Mairies d'Arrondissements, Hôtel de Ville de Paris....).

Les délégués ont exposés la difficulté à faire traiter par les gestionnaires les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien, problèmes qui se recoupent largement entre tous les foyers qu'ils soient transformés ou non. Les Conseils de concertation où toutes les parties sont représentées (Mairie comprise) ne permettent pas d'avancées.

Problèmes évoqués :

- l'accueil (hébergement solidaire) d'un proche (parent) par un résident pour la durée prévue par le règlement intérieur (3 mois renouvelables) contre une contribution aux charges d'1€ par jour pour COALLIA (2€ pour ADOMA) ne donne pas droit pour la personne hébergée à une clé supplémentaire, voire à un badge, ni à une attestation d'hébergement, par refus du gestionnaire et pour le 13ème arrondissement celui du Maire.
- problèmes de chaudières en panne, pannes d'ascenseur, vitres cassées, portes abîmées, plomberie pour les robinets, les WC, les lavabos.
- problèmes administratifs, le reçu de l'acquittement du loyer n'équivalant pas à une quittance auprès des administrations.
- problèmes de sécurité extérieure (intrusions de personnes mal intentionnées).
- problèmes avec les gérants en place qui s'autorisent à pénétrer dans les chambres et n'informent pas les délégués de leurs interventions (pour médiation éventuelle avec les résidents). Des gérants contestés ont été obligés de partir suite à des mobilisations (celle-ci est difficile à Tolbiac).
- problème de contentieux avec le voisinage pour le Foyer Terres au Curé pour cause de nuisances (sonores) liées à la cour intérieure.

Par consensus, décision est prise que l'AUFRSF adresse une lettre au Maire de l'arrondissement et une à la Maire de Paris pour demander à être reçus afin de se présenter en tant qu'association, avec l'idée de venir aux rencontres avec les doléances pour chaque foyer (COALLIA et ADOMA) portées par un délégué dudit foyer. Avec le soutien des organisations de soutien (collectif immigration pour le 13ème si OK). Lettres à préparer avec le COPAF.

J'ACCUEILLE L'ETRANGER : UN APPEL

Rendre visible le peuple de l'accueil

Des amis accueillent chez eux un jeune africain mineur, ils se battent pour consolider sa situation, la reconnaissance de sa minorité et son accès à la formation : ce sont des gens formidables, humains, on ne s'étonne pas ! Mais on est admiratif de leur engagement, de leur pugnacité et de leur générosité. Et puis d'actes particuliers, individuels, naît un mouvement qui s'adresse à tous ceux qui veulent participer à l'accueil des étrangers et qui, comme et avec divers collectifs, refusent le parti du rejet et de la haine qui se développe en Europe. Partant du constat que finalement un grand nombre de personnes aident les exilés, J'ACCUEILLE L'ETRANGER se propose de **rendre visible le peuple de l'accueil** : « *Partout où la rencontre avec les étrangers est rendue possible, partout où on ne les rend*

pas invisibles, où on ne tente pas de les priver de leur humanité par des maltraitances multiples et attestées ; c'est la rencontre et l'amitié qui triomphent malgré des conditions souvent hostiles... A chacun de nous de manifester, s'il ou elle le souhaite, que nous avons choisi le chemin de l'accueil de l'étranger. Il y aura mille façons de faire, mais nous vous en proposons une qui nous rendra visible comme peuple de l'accueil. » dit cet appel qui nous invite à porter un badge « J'accueille l'étranger »

Laissez-nous étudier et j'accueille l'étranger

J'ACCUEILLE L'ETRANGER ce n'est pas seulement une campagne de visibilité. C'est aussi l'action, telle que sa participation à **Laissez-nous étudier** (cf ci-dessus) lancée par RESF 75, Paris d'Exil et Timmy « pour défendre le droit inconditionnel des mineurs isolés, avant même la reconnaissance souvent tardive de leur minorité, à être scolarisés et passer les tests CASNAV et CIO qui sont nécessaires à leur futur parcours d'éducation et de formation. Ce droit qui se heurtait déjà souvent à des obstacles bureaucratiques est maintenant mis en cause frontalement notamment dans l'Académie de Paris, mais aussi dans d'autres zones comme les Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit d'une violation flagrante de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France il y a 28 ans, et de la présomption de minorité affirmée dans de nombreux textes » dit J'ACCUEILLE L'ETRANGER qui a appelé à la mobilisation du 7 Septembre devant le lycée Voltaire pour la scolarisation des jeunes étrangers .(voir ci-dessus)

Pour en savoir plus, lire des textes de fond et des témoignages, consulter www.jaccueilleletranger.org.

Sylvie Clavel

De l'intérêt de défendre les droits ...

La LDH a porté plainte contre la mairie de Montreuil : en effet le règlement intérieur de la restauration scolaire instaure un ordre de priorité, en défaveur des enfants dont les parents ne travaillent pas. Elle était représentée par Me Lionel Crusoë, un ancien pilier de notre permanence juridique :

Le tribunal administratif de Montreuil, a, dans une ordonnance du 12 septembre, suspendu la décision du maire de maintenir le règlement intérieur de la cantine à la demande de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), jugeant qu'il y a « de sérieux doutes sur [sa] légalité ».

<http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/villemonble-le-maire-epingle-pour-refuser-la-cantine-a-des-enfants-de-chomeurs-14-09-2018-7888362.php>



La ligue perd des adhérents, elle lance une campagne.

Plus qu'une campagne d'adhésion, nous vous proposons cette année une campagne pour consolider les forces existantes autour de vous, autour d'un message clair :

« Pour la défense des droits, nous avons toutes et tous un rôle à jouer, liguons-nous ! »

Dans notre section aussi le nombre d'adhérents diminuent :
188 adhérents en 2016, 158 en 2017.

Pour l'année en cours seulement 131 ligueurs ont renouvelé leur adhésion mais il y a une tendance à renouveler son adhésion un an après le précédent règlement, alors ne soyons pas pessimistes !

Le siège va envoyer prochainement des relances aux personnes à jour de leur cotisation 2017, mais n'ayant pas encore renouvelé leur adhésion en 2018.

Il y a plusieurs manières de payer son adhésion, la seule qui désavantage les sections c'est le règlement par chèque au siège, car dans ce cas le versement du tiers qui revient aux sections est impossible. Mais n'hésitez pas opter pour le prélèvement mensuel.

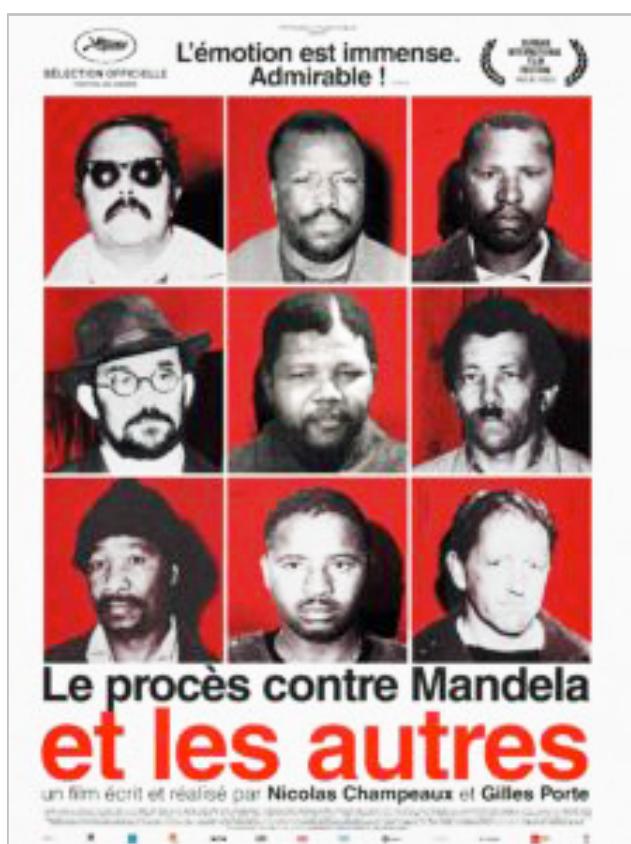
Au niveau de la section une relance plus personnalisée sera envoyée aux personnes qui semblent nous avoir quitté en 2017.

Ce qui est essentiel c'est que les idées de la LDH soient partagées par un maximum de citoyen.ne.s. Mais l'argent est aussi le nerf des combats militants.

A l'agenda de la section

**Le dimanche 30 septembre 2018 à 11h
projection en avant-première du documentaire
de Nicolas Champeaux et Gilles Porte**

LE PROCES CONTRE MANDELA ET LES AUTRES



Alors qu'il était envoyé spécial permanent de RFI à Johannesburg, Nicolas Champeaux avait rencontré quelques-uns des co-accusés de Nelson Mandela, survivants du procès de Rivonia (1963-1964), le grand procès de l'Apartheid, qui avaient été condamnés comme lui à la perpétuité. Leur personnalité l'avait impressionné ... Après avoir écouté des extraits des 256 heures des archives sonores du procès, tardivement numérisées, l'idée de ce film jaillit en lui : outre une mise en scène de moments déterminants du procès, il donnera la parole à ces "survivants" ... qui, tout en étant demeurés dans l'ombre de Mandela, "ont fait de lui ce qu'il est devenu", ainsi qu'à deux de leurs avocats toujours en vie, à Winnie Mandela et quelques autres. A tous, ils font écouter des extraits des archives sonores, les laissant commenter ces enregistrements qu'ils n'avaient jamais entendus, et évoquer leurs souvenirs ...

Au moment où est célébré le centenaire de la naissance de Mandela, ce film est un hommage à son action et à celle de ses compagnons de lutte.

Le débat qui suivra sera animé par Gilles Porte, co-réalisateur, et Gilles Manceron, historien, membre du CC de la LDH.

A l'Escurial, 11 boulevard de Port-Royal Paris 13ème

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invité à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h .

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site.



"La LDH : 120 ans... toujours là ! Témoignages de la vie d'une section."

C'est le titre de l'émission réalisée par notre section, et mise en ligne en juillet. Les intervenants seront des membres de la section, sous la houlette de *Iyob Eskender*.

Merci à Eskender pour ce lien qui rend l'écoute très confortable :

<https://hearthis.at/esk75-pr/radio-libertaire-2018>

Et n'hésitez pas à nous adresser vos retours d"écoute.



AGENDA (hors 5^{ème} - 13^{ème})

- **jeudi 20 septembre à partir de 19h** : Dans le cadre des Etats Généraux de l'Immigration, la section PARIS 16 et l'Association La Deuxième Marche vous invitent au vernissage de l'exposition *Migrants du 16^{ème}*, qui se tient [du 14 septembre au 4 octobre 2018](#) à la Maison de la Vie Associative Citoyenne du XVI^e arrondissement. Buffet convivial.

Artistes exposant : Rémy MERLIN, photographe, MILAGO, aquarelliste, María PAREDES, peintre, Carlos LINAREZ, peintre

- **vendredi 21 septembre – 8 h- 17 h**, CESE, Pais, colloque « **Santé environnementale et maladies chroniques : coût de l'action, coût de l'inaction** », organisé par la Mutuelle Familiale, l'Humanité, le Réseau Environnement Santé...

- **vendredi 21 et samedi 22 septembre** – Paris 2ème journées européennes des Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens
www.reseau-environnement-sante.fr/agenda/

- **samedi 22 septembre 2018 de 9h30 à 16h – Réunion du GT « Etrangers & Immigrés » au siège de la LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris**

9h30-11h : point sur les mobilisations nationales : EGM et marche citoyenne. Place de la LDH au niveau local et dans le groupe de facilitation - animation Paul Garrigues, Odile Ghermani et Noëlle Casanova (sous réserve) ;

11h-13h : quel fonctionnement pour notre GT ? Travail en ateliers, puis mise en commun ; points à discuter (liste non limitative !) : fréquence des réunions, jour des réunions (semaine/samedi), constitution d'un groupe de personnes ressources pour soutenir les coresponsables, fonctionnement de la liste de diffusion, un blog pour le GT, quelle production de textes et d'outils ? ;

13h-14h : repas sur place ;

14h-16h : MIE et jeunes majeurs étrangers : animation Renaud Mandel et Françoise Dumont:

- Renaud Mandel : état des lieux de la prise en charge et point sur le fichier prévu par la loi Asile/immigration du 1er août (article 51) ;

- Françoise Dumont : le point sur les mobilisations précédentes (JUJIE, InfoMIE, actions de la LDH...) et propositions d'actions pour l'année à venir (il s'agit d'un vœu du congrès de Grenoble).

ATTENTION ! Pour participer à cette réunion, il est indispensable de s'inscrire auprès d'Odile Ghermani (odileldh94@hotmail.com), en précisant si vous souhaitez déjeuner sur place (prix 12 euros)

- **samedi 29 septembre** : le comité régional Ile de France organise une journée d'échange et de réflexion sur les **interventions en milieu scolaire**. Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet – Paris 18, Métro ligne 12-Lamarck-Caulaincourt ou Jules Joffrin - Bus 31, 60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélib : Station n° 18020 (31 rue Francoeur), Autolib : 150 rue Marcadet

- **dimanche 7 octobre à 11h** : projection du film documentaire "**Libre**" de Michel Toesca (France, 2018, 1h 40 min.) suivie d'une rencontre avec le réalisateur et un membre de la LDH, dans le cadre de nos ciné-droits de l'Homme. Au Majestic Bastille 2 Bd Richard-Lenoir (métro Bastille). Tarif unique : 6,20€.

- **samedi 13 et dimanche 14 octobre** : journée de travail des États Généraux des Migrations en région parisienne. Elle sera organisée sur le même modèle que les précédentes réunions des 7 octobre 2017 et 28 avril 2018 et sera donc limitée à 2 participants par assemblée locale.



Enfin dans le cadre de la commémoration des 120 ans de la LDH, déjà quelques dates à retenir :

- **lundi 10 décembre de 14h30 à 17h** : dans la nef du Panthéon, **commémoration des 120 ans de la fondation de la LDH et des 70 ans de la DUDH**, avec un hommage particulier à René Cassin, membre du CC de la LDH lors de son adoption. Prises de paroles (dont le programme sera communiqué ultérieurement), puis visite de la crypte, en particulier des caveaux où une douzaine de ligueurs ou de proches de la LDH sont inhumés (visite par groupes d'une quinzaine de personnes accompagnés chacun d'un membre du GT Mémoires, histoire, archives).
- **Les 11 et 12 décembre** : colloque international à l'Université de Nanterre (programme provisoire).

La Ligue des droits de l'homme depuis la Seconde Guerre mondiale.

Penser et agir pour les droits de l'homme

CONTACTS :

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:
contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr